Les 30 propositions d’Anticor pour des communes plus éthiques !

Nous avons intégré dans notre programme les 30 propositions d’Anticor pour des communes plus éthiques.

Ces 30 propositions s’articulent autour de 7 thèmes majeurs, qui sont énoncés sur la diapositive.

Certaines d’entre elles existent déjà, du fait d’obligations légales.

Vous avez entre les mains le dépliant de présentation qui les détaille.

Je vais faire un focus sur certaines d’entre elles.

# Disponibilité des élus

Suzanne Bourdet ne cumulera pas d’autre mandat que celui de maire.

Un ou une autre élu.e s’occupera des sujets qui dépendent du territoire et représentera la ville au bureau du territoire (urbanisme, transports, voirie)

Elle est la seule tête de liste qui exercera sa fonction à temps complet.

Nous estimons que l’engagement de chaque élu doit être total.

Un conseiller qui n’est jamais présent et qui perçoit une indemnité même modeste, ça nous gêne.

Il faut donner une vraie mission aux conseillers municipaux, pour les motiver, et avec la reconnaissance qui va avec.

# Prévention des conflits d’intérêts

Nous établirons avec le nouveau conseil municipal une charte de déontologie, avec notamment une déclaration d’intérêt et une attestation d’engagement à déclarer tout intérêt qui surviendrait, et ce pour chaque élu.

Nous mettrons en place une formation spécifique sur la déontologie propre à chaque service, élu délégué au service compris

# Reconnaissance du rôle des élus minoritaires

Nous considérons qu’il faut traiter les élus minoritaires comme des partenaires capables de servir les intérêts de la ville plutôt que comme des adversaires.

Et réciproquement les élus de l’opposition doivent accepter de placer les intérêts de la ville au-dessus des intérêts partisans.

# Transparence de l’action publique

Constat :

Depuis 2014, nous avons obtenu la publication des permis de construire, mais bien d’autres points restent opaques.

Proposition :

Nous souhaitons que soient publiés dans le F Magazine :

* les actions du Territoire,
* les compte-rendus de réunions de la CLI (Commission Locale d’Information auprès du Commissariat à l’Energie Atomique (CEA) de Fontenay-aux-Roses),
* la présentation sincère des grands projets avec un lien spécifique vers un dossier sur le site de la ville.

Ce dossier sera complet, chiffré et argumenté, et la voix de l’opposition sera présente.

Nous appliquerons l’open data et mettant en place un Répertoire des données Publiques Classé par thème et par type d’informations.

# Lutte contre la corruption

Nous suspendrons de ses fonctions exécutives tout élu mis en examen pour atteinte à la probité.

Nous retirerons définitivement les fonctions exécutives à tout élu condamné pour atteinte à la probité.

# Contrôle de l’action municipale

Nous mettrons notamment en place d’une commission de suivi et de contrôle de toutes les dépenses engagées, avec comme objectifs prioritaires de lutter contre le gaspillage et de respecter le budget.

Tous les documents seront mis à la disposition des membres, pour que chaque ligne de dépense soit validée et expliquée.

J’y tiens beaucoup car je me suis rendu compte qu’il y a des lignes de dépenses étranges dans les comptes. Par exemple, la ligne « Autres frais divers » cumule un total de 1 236 824 € pour les années 2015 à 2018. Il n’y en a aucune mention dans le rapport de gestion de la ville.

Je m’interroge également sur les charges financières de la ville qui ne diminuent pas. Je me demande si une renégociation des emprunts ne serait pas opportune.

Etc…

Pour faire court, je me pose beaucoup de questions sur les finances de la ville.

# Participation des citoyens aux décisions locales

Sans que cette liste ne soit exhaustive voici nos propositions :

1. **Commissions municipales**

Constat :

Concernant les commissions municipales, dans toutes les mandatures précédentes comme dans celle qui se termine, nous avons constaté beaucoup d’absentéisme de la part des élus, un service minimum, un « exercice convenu », aucun échange de fond, aucune créativité, bref une démocratie étranglée.

Proposition :

Pour revivifier ces commissions, nous les ouvrirons aux associations concernées par le domaine de la commission.

Par exemple, pour les Ecoles, nous intégrerons les associations de parents d’élèves.

1. **Création de délibérations citoyennes**

Les citoyens pourront proposer un sujet de délibération au conseil municipal, dans la mesure où ils représentent 2% des électeurs (environ 300 signataires).

1. **Référendum local**

Un référendum pourra être organisé si 10% du corps électoral le demande (au lieu de 20% légalement).

Ces propositions ont, bien évidemment, vocation à être déclinée à l’échelon intercommunal

**Conclusion**

Ma conviction c’est que nous pouvons remettre de l’éthique en politique de manière efficace, et Suzanne Bourdet, par son histoire et son expérience, est la plus légitime pour défendre ces valeurs.

Si nous sommes élus, elle saura mettre en œuvre ces mesures et les appliquer.

Elle saura transformer la défiance en confiance.

Et c’est pour ça que nous sommes tous derrière elle.